

Écornage des veaux

Formation à « l'écornage des veaux » pour les éleveurs bovins

Le service prévention des Risques Professionnels agricoles de la MSA Beauce Cœur de Loire, soutenu par les élus MSA, organisent des journées de formation sur « l'écornage des veaux » pour les éleveurs bovins.

Pour différentes raisons d'ordre réglementaire ou de gestion du troupeau, l'écornage des veaux se développe.

Diminuer les risques de blessure pour les animaux, améliorer la sécurité des éleveurs et des autres intervenants est une nécessité. L'écornage des veaux représente une solution de plus en plus pertinente et il s'agit d'une pratique facile et fiable si on intervient précocement et avec méthode.

C'est pourquoi la MSA Beauce Cœur de Loire invite ses exploitants bovins à se former à « l'écornage des veaux ». La formation est réalisée par un formateur agréé par l'Institut de l'Élevage et **dure une journée**.

Elles comportent une partie théorique le matin, puis une mise en pratique des participants sur un site d'élevage l'après midi (Apporter son propre matériel d'écornage).

Les coûts pédagogiques de cette formation sont pris en charge par le service prévention de la MSA Beauce Cœur de Loire ainsi que la restauration, le déplacement reste à la charge des participants.

Le nombre de participants est limité à 12 personnes.

La journée de formation est sur inscription.

Si vous souhaitez une intervention de ce type sur votre secteur, alors contactez l'animatrice de la vie mutualisme, ou un élu MSA de votre territoire.

